

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Il a eu sa noble part dans
les plus mémorables
événements du pays*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 800 titres à ce jour. « Le château du Lude, écrit l'auteur, l'un des plus beaux de ceux que la Révolution de 1789 a épargnés, cet antique manoir, qui, d'abord sombre forteresse, plongeait la base de ses hautes tours dans les eaux du Loir, et qui, de siècle en siècle, grâce à l'opulence de ses possesseurs, s'est transformé, selon les progrès de l'art, en une splendide et gracieuse résidence ; ce château, disons-nous, mérite assurément d'être étudié, car il a eu sa noble part dans les plus mémorables événements du pays (...) Dès les

LE CHÂTEAU DU LUDE

Bientôt réédité

ESSAI HISTORIQUE SUR SON ORIGINE ET SES POSSESSEURS

par **Charles-Marie
David**

Un des plus beaux exem- ples d'architecture de la première Renaissance

Situé au carrefour de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, le château du Lude est un des plus beaux exemples d'architecture de la première Renaissance française. À l'origine, une forteresse fut bâtie du X^e au XV^e siècle, sur la rive gauche du Loir, pour protéger l'Anjou contre les incursions des Normands, puis des attaques anglaises lors de la guerre de Cent Ans. Elle fut le cadre d'une bataille dont Gilles de Rais sortit victo-

rieux, juste avant de rejoindre Jeanne d'Arc à Orléans. À la fin du XV^e siècle, Jehan Daillon, chambellan de Louis XI, devint le nouveau seigneur du Lude et entreprit de transformer la forteresse en une élégante demeure de plaisance. Conduits par l'architecte Jean Gendrot, les travaux durèrent plusieurs années. Doté d'une façade Renaissance de style italien et d'une cour d'honneur en plaques de marbre, le château reçut alors des visiteurs aussi prestigieux que Henri IV, Louis XIII ou la marquise de Sévigné. En 1751, le Lude devint la propriété de Joseph Duvelaër, chef du conseil de la Compagnie des Indes. Sa nièce, la marquise de La Vieuville, fit édifier l'aile classique de style Louis XVI, et sut protéger le château durant la Révolution.



premiers temps de la féodalité, il existait un fort sur l'esplanade où se trouve le château actuel, y compris ce qu'on nomme *l'Éperon* ; c'est-à-dire sur toute l'élévation qu'entourent les fossés encore existants. Il dominait le Loir, qui lui devait tribut : c'était le fort Lamothe. Il défendait le passage de la rivière au point où aboutissait une voie romaine allant de Tours au Mans ; ce fort dépendait du comté d'Anjou, il en marquait la limite à la rive gauche du Loir. Nous soupçonnons que de l'autre côté de l'eau était un fort qui appartenait au comte du Maine, et que, comme deux ennemis en présence, ces deux vedettes étaient toujours prêtes à s'attaquer. »

La prise du château par les Anglais et sa délivrance

Charles-Marie David commence évoque tout d'abord le fort Lamothe, sa position, la charte de 964, les personnages de Grisegonnelle, Adèle de Vendôme, Nerra. Puis il retrace l'histoire de la châtellenie du Lude, avec sa position, ses droits et privilèges, le droit de prise ou de ravage, la vassalité du Lude, le seigneur de Durtal, le déclin de la féodalité. Il s'intéresse ensuite à ses possesseurs : la famille Montreveaux, Isambart, les Beaumont du Maine : Raoul I^{er}, Raoul de Payen, Richard, Agnès, Raoul, Guillaume, Jean, roi de Jérusalem et Jean de Vendôme. L'auteur commente ensuite la vassalité du Lude et la prise du château par les Anglais et sa délivrance. Il évoque alors les trois libérateurs : Gilles de Rais, Ambroise de Loré et un membre de la famille de Beaumanoir. Il reprend ensuite l'histoire des possesseurs, avec d'Anceolo Goreau et Guy de Carnes, puis la famille Daillon avec Jean I^{er}, Gilles et Jean II. Charles-Marie David raconte les conditions du rachat du Lude, la charte mise en place par le nouveau propriétaire, sa biographie (son rôle de conseiller auprès du Dauphin, son rappel par Charles VII, la haine du Dauphin, la guerre du *Bien public*, sa cachette dans la *cave à Doyon*, son retour en faveur, sa nomination comme gouverneur du Dauphiné). Il fait une large part à la guerre du Roussillon, reproduisant une lettre du roi, décrivant la capitulation de Perpignan. Il analyse le caractère de Daillon ainsi que ses dignités, son crédit, ses richesses, sa cupidité et de sa postérité. L'auteur étudie ensuite l'histoire du château moderne : sa construction, son aspect, les peintures murales ; l'érection du Lude en comté ; Guy de Daillon et la construction des tourelles ; François de Daillon. Il commente les visites de Henri IV, Louis XIII ; les travaux entrepris par Thimoléon de Daillon ; la personnalité de *la Grande Chasse-resse* ; le rachat du château par M. Duvelaër ; la famille de Talhouet ; les fondations des propriétaires du Lude et les changements opérés au château en 1780.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2802 TITRES

46 TITRES SUR
LA SARTHE

Renseignements au
03 23 20 32 19

LE CHÂTEAU DU LUDE. ESSAI HISTORIQUE SUR SON ORIGINE ET SES POSSESSEURS

Outre la beauté et l'histoire du château du Lude qui le passionnent, l'auteur est également fasciné par la personnalité et le destin hors du commun de ses propriétaires successifs. Au X^e siècle, le diable en personne vint s'établir au château, « où il servait comme domestique », si l'on en croit la chronique de l'abbaye de Saint-Julien de Tours. Plus tard, les membres de la famille de Daillon ont su, pendant plus de trois siècles, s'élever grâce à leur esprit, leurs talents et leur bravoure, mais aussi en favorisant des alliances avantageuses. Jehan Daillon fut un véritable héros de roman de cape et d'épée, à tel point que l'agitation de son existence ne lui laissa guère le temps de s'occuper de sa propriété. C'est son fils aîné, Jacques, homme distingué et spirituel, qui entreprit la construction du château au début du XVI^e siècle, dans l'esprit de son époque guerrière et galante. « Il n'a rien de sombre, et cependant il n'est pas désarmé », comme l'explique l'auteur. Un peu plus tard, Henri de Daillon, devenu duc du Lude, élevé à la cour, n'y séjourna pas souvent pour deux raisons. La première fut l'ambition : ayant « mis son cœur dans sa cervelle pour briller dans les cercles polis », il préféra utiliser les revenus du Lude pour se montrer à Versailles, que de subir les ennuyeux hommages qui l'attendaient au bord du Loir. Homme d'esprit, il sut remporter l'estime (et certains disent davantage), de Mme de Sévigné. La seconde raison fut son désir de s'éloigner de son épouse, Éléonore de Bouillé, surnommée *la Grande Chasseresse*, dont Charles-Marie David dresse un portrait sans concession : elle « n'était rien moins qu'attrayante ; c'était (...) une virago fort désagréable, qui, de nos jours, eût visé au titre de la femme libre ou de la femme incomprise ». Nouveau propriétaire des lieux, M. Duvelaër, qui avait résidé longtemps en Chine, ne profita guère du château. La rumeur veut qu'il ait été empoisonné par son valet de chambre, qui refusait de repartir vivre dans le Céleste Empire.

Rédition du livre intitulé *Le château du Lude, essai historique sur son origine et ses possesseurs*, paru en 1854.

Réf. 1223-2802. Format : 14 x 20. 162 pages. 20 € Parution : mars 2009.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin
de
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2009
1223-2802

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « LE CHÂTEAU DU LUDE. ESSAI HISTORIQUE SUR SON ORIGINE » :

..... ex. au prix de 20 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2009 (352 pages)
- 2 780 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.